
LE FINANCEMENT DES UNIVERSITES

DOCUMENT PREPARE PAR VICTOR DIONNE, CONSEILLER POLITIQUE, ET NICOLAS DIONNE,
DIRECTEUR AUX AFFAIRES POLITIQUES ET EXTERNES DU REGROUPEMENT ETUDIANT DE
MAITRISE, DIPLOME ET DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE (REMDUS)

DESTINE AU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC

LE 20 JUIN 2023



À propos du REMDUS

Le Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) a pour mission de défendre les droits et les intérêts des personnes étudiantes aux 2^e et 3^e cycles de l'Université de Sherbrooke (UdeS). Au total, il représente près de 9000 membres répartis sur tous les campus.

Depuis 1987, le REMDUS veille au bien-être de ses membres. Il agit comme coordonnateur des actions et des revendications de la population étudiante des cycles supérieurs de l'UdeS. Il défend les droits et met de l'avant les intérêts de ses membres, en plus de travailler à améliorer la condition étudiante.

D'autre part, le REMDUS favorise la participation de la population étudiante des cycles supérieurs aux activités sur les campus de l'UdeS. Il informe et sensibilise sa communauté afin de susciter une prise de conscience des enjeux actuels, tant étudiants que sociétaux.

À propos du REMDUS.....	2
1. Introduction	4
2. Le financement à la performance	5
3. L'accessibilité aux études	7
4. Ce que le REMDUS demande	9

1. Introduction

Chaque année, le gouvernement du Québec prévoit du financement public qui subventionnera partiellement les universités. Actuellement, le financement des universités est régi par la *Politique québécoise de financement des universités 2018-2023*. Ainsi, elle vient à échéance cette année. Puisque la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, a déclenché le chantier de la révision de la *Politique* avec un appel à mémoires, il est impératif que le Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) partage son discours auprès des instances politiques concernées. Même s'il a co-signé le mémoire de l'Union Étudiante du Québec (UEQ), il considère nécessaire de préciser certains aspects afin de mettre en valeur les priorités de ses membres.

Ce mémoire propose différentes pistes d'analyses pertinentes touchant la nouvelle politique de financement des universités. Il présentera aussi les conséquences que pourraient avoir les décisions prises sur la communauté étudiante. En premier lieu, il abordera les impacts du financement à la performance. En deuxième lieu, il sera question d'accessibilité aux études. Finalement, le REMDUS soumettra ses demandes et rappellera ses positions.

2. Le financement à la performance

Le financement à la performance des universités est l'un des modes de financement qui a déjà été considéré par le gouvernement il y a quelques années. Il se traduit sous deux cas de figure, soit par le « financement aux extrants » et par le « financement conditionnel ». Le premier permet aux universités d'obtenir les subventions en fonction des extrants relatifs à la production universitaire. Ces extrants correspondent, par exemple, au nombre de diplômes émis, au taux de placement des personnes étudiantes graduées, au nombre de cours réussis, à la quantité de publications scientifiques et autres. Le deuxième vise à respecter les cibles de performance mises en place par les institutions étatiques. Elles peuvent concerner plusieurs aspects de l'activité universitaire. Le REMDUS s'oppose fermement aux formes de financement à la performance.

Ce mode de financement pourrait avoir un impact considérable sur la communauté étudiante et sur les universités francophones. Les universités pourraient resserrer les critères d'admission de ses programmes afin d'éviter la possibilité de déboursier des montants qui pourraient ne pas conduire à l'obtention de subventions, affectant ainsi l'admission des personnes étudiantes avec un parcours scolaire « incertain » et des populations marginalisées¹.

De plus, puisque l'anglais est omniprésent dans le monde de la science et de l'enseignement supérieur², un mode de financement à la performance pourrait nuire à la recherche francophone. Afin de publier davantage et de rayonner internationalement, les institutions d'enseignement supérieur pourraient inciter leurs membres à produire des recherches en anglais. Ainsi, elles obtiendraient du financement supplémentaire si la

¹ Fédération étudiante des associations du campus de l'Université de Montréal, *Mémoire « Le financement des universités »*, 2022, 10-11, consulté le 19 juin 2023, URL <https://www.faecum.qc.ca/ressources/documentation/avis-memoires-recherches-et-positions-1/note-sur-le-financement-des-universites>

² Conseil supérieur de la langue française, *Mémoire « La formation en anglais dans les établissements universitaires francophones du Québec »*, 2021, 1, consulté le 19 juin 2023, URL <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4372027>

quantité de publications scientifiques est comptabilisée dans le calcul déterminant le montant de la subvention.

Du même coup, la recherche risque d'être orientée en fonction des priorités scientifiques ponctuelles ou déterminée par certains acteurs. Par exemple, le financement conditionnel peut conduire à l'orientation de la recherche. De même, si un certain secteur scientifique est favorable à la croissance du nombre de publications scientifiques, il est probable que les recherches dans ce secteur soient favorisées dans un contexte de financement aux extrants. Idem pour un secteur de travail qui permet un taux de placement important des personnes diplômées.

3. L'accessibilité aux études

La décision que le gouvernement du Québec prendra concernant le financement des universités ne doit pas faire en sorte que la communauté étudiante se retrouve avec des frais de scolarité plus élevés. Depuis 2013, les droits de scolarités sont indexés selon la dernière variation connue de revenu disponible des ménages par habitant. Ainsi, ils augmentent chaque année, malgré la limite de l'indexation à 3%³. Bien que l'augmentation des droits de scolarité en 2022 ait été de 2,64%, et non de 8,2% comme il était initialement anticipé par les associations étudiantes⁴, cette augmentation amène des conséquences, particulièrement dans le contexte actuel où le coût de la vie ne cesse de croître. Il est impératif que la nouvelle politique n'ajoute aucune pression financière supplémentaire sur les personnes étudiantes. Une décision en sens contraire pourrait réduire grandement l'accessibilité aux études.

Québec doit prendre les moyens nécessaires pour favoriser l'accessibilité aux études. L'apprentissage et la recherche sont des moteurs de développement social et de croissance économique. Avec la pénurie de main-d'œuvre actuelle, il est important de former les travailleurs et travailleuses et les chercheurs et chercheuses de demain. Ainsi, ajouter un fardeau financier supplémentaire aux personnes étudiantes serait complètement aberrant.

Le REMDUS veut rappeler au gouvernement qu'investir davantage en recherche est capital. Bien que les montants des bourses des Fonds de recherche du Québec (FRQ) aient été bonifiés récemment⁵, ils ne permettent pas une qualité de vie décente. Avec 20 000\$ à la maîtrise et 25 000\$ au doctorat, les personnes étudiantes en recherche de Sherbrooke

³ Québec, *Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux chapitre I-7.1 à jour au 1er avril 2023*, LégisQuébec, 2023, chap.1, art. 1, consulté le 19 juin 2023, URL <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/I-7.1>

⁴ Dion-Viens, « Droits de scolarité: hausse de 2,64% cet automne », Le Journal de Québec, 22 mars 2022, consulté le 19 juin 2023, URL <https://www.journaldequebec.com/2022/03/22/droits-de-scolarite-hausse-de-264-cet-automne>

⁵ Fonds de recherche du Québec, « Les FRQ investissent 270,3 M\$ dans les octrois 2023-2024 », 27 avril 2023, consulté le 19 juin 2023, URL <https://frq.gouv.qc.ca/les-frq-investissent-2703-m-dans-les-octrois-2023-2024/>

se retrouvent dans une situation de précarité financière. Selon les données de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), il faut gagner 26 000\$ net annuellement pour vivre dignement dans la métropole estrienne⁶.

De même, le regroupement désire mentionner l'impact considérable qu'ont actuellement les taux d'intérêts sur les personnes étudiantes sortantes du premier cycle, dont certaines qui commencent au deuxième cycle ou qui sont présentement aux cycles supérieurs. Ces montants, considérablement plus élevés, réduisent le pouvoir d'achat de ces individus⁷. Par conséquent, si les frais de scolarité augmentent à leur tour, le poids financier des études sera insupportable.

⁶ « Quel est le minimum pour vivre à Sherbrooke ? », *Radio-Canada*, 5 mai 2022, consulté le 19 juin 2023, URL <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1881212/inflation-revenu-viable-menage-sherbrooke>

⁷ Martin, Léa, « Intérêts de 7,2% sur les prêts étudiants : "C'est presque un deuxième loyer" », *24 heures*, 9 mai 2023, consulté le 19 juin 2023, URL <https://www.24heures.ca/2023/05/09/interets-de-72-sur-les-prets-etudiants-cest-presque-un-deuxieme-loyer>

4. Ce que le REMDUS demande

La *Politique de financement des universités* actuelle tirant à sa fin, l'appel à mémoires proposé par la ministre de l'Enseignement supérieur survient dans un contexte économique où la précarité financière étudiante est à un point alarmant. L'idée que le gouvernement du Québec augmente la pression financière des personnes étudiantes dans un contexte de crise du logement⁸ et de hausse du coût de la vie⁹ pourrait fragiliser l'accessibilité aux études. Cette situation n'est gagnante pour personne, encore moins les personnes étudiantes.

En ce qui a trait aux différents modes de financements attribués aux universités, chaque format possède ses idéologies ou principes voulant orienter le rôle des institutions universitaires¹⁰. Dans cette mesure, le gouvernement du Québec doit tenir compte des conséquences des modes de financement sur le bien-être des personnes étudiantes, mais aussi aux personnes qui fréquenteront les universités québécoises du futur.

Le REMDUS demande au gouvernement du Québec de ne pas orienter la nouvelle politique du financement des universités selon une logique basée sur la performance. Le REMDUS demande également que l'accessibilité aux études soit un élément central dans la conception de la nouvelle politique de financement des universités. Ceci s'arrime particulièrement avec une contribution financière moins grande de la population étudiante dans ses frais de scolarité. Le regroupement tient à conclure en mentionnant finalement sa position favorable envers la gratuité scolaire.

⁸ « La crise du logement frappe fort chez les étudiants de Sherbrooke », *Radio-Canada*, 14 juin 2023, consulté le 19 juin 2023, URL <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1988095/cegep-universite-residence-loyer>

⁹ « Quel est le minimum pour vivre à Sherbrooke ? », Radio-Canada.

¹⁰ Bouchard St-Amand, Pier-André, Vallée, Laurence, Raymond-Brousseau Lucie et Matis Allali, *Démystifier la formule de financement des universités : Compréhension des effets et des intérêts pour les institutions en enseignement supérieur*, Presses de l'Université du Québec, 2022, 1, consulté le 19 juin 2023, EISBN 978-2-7605-5515-0